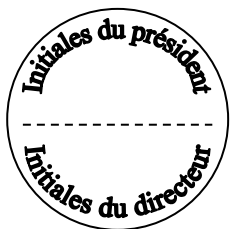
	<p><b>Procès-verbal</b>  <b>De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS</b>  <b>de l'École _____ de la Clé-des-Champs_____</b></p>
<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p>AG # 18-19-001</p> <p>AG # 18-19-002</p> <p>AG # 18-19-003</p> <p>AG # 18-19-004</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC          COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS          ÉCOLE ____ Clé-des-Champs_____</p> <p><b>Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le          12 septembre 2018 à 18 h 30,          à l'école de la Clé-des-Champs.</b></p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p>Kevin Mitchell, parent, PRÉSIDENT du conseil d'établissement 2017-2018</p> <p>Voir feuille en annexe</p> <p><b>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT</b></p> <p>Michel Moreau, directeur</p> <p><b>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 30</b></p> <p>Michel Moreau, directeur, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance. Une présentation du personnel est faite à 19 h 15 par le directeur. Il présente également sa vision de l'école et l'importance pour lui de la réussite des élèves et leur bien-être à l'école. Il fait également une brève présentation du nouveau programme d'éducation à la sexualité.</p> <p><b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>Il est proposé par <b>Émilie Richard</b>, parent, et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p><b>2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Il est proposé par <b>Michel Moreau</b>, directeur, et résolu :</p> <p>QUE <b>Kevin Mitchell</b>, préside l'Assemblée.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p><b>3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Il est proposé par <b>Kevin Mitchell</b>, parent, et résolu :</p> <p>QUE <b>Caroline Deshaies-Gagné</b>, agisse comme secrétaire d'assemblée.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p><b>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2017</b></p> <p>Il est proposé par <b>Claudia Schlegel</b>, parent, et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du <b>13 septembre 2017</b> soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>



## **Procès-verbal**

# **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

## **de l'École \_\_\_\_\_ de la Clé-des-Champs\_\_\_\_\_**

N° de la résolution  
ou annotation

### **5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le président du conseil d'établissement, **Kevin Mitchell**, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Copie de ce rapport sera transmis à la Commission scolaire.

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première question concernait l'état de situation pour le projet de terrain de soccer. La direction mentionne qu'on a atteint notre objectif financier pour la réfection d'un terrain naturel mais qu'il évaluait la possibilité d'une installation d'un terrain synthétique plus durable.

La deuxième question concernait les raisons de l'épisode d'odeurs nauséabondes au terrain de soccer. La direction mentionne qu'il n'a pas de détails là-dessus et que la situation devait être réglée puisque qu'il n'en avait pas entendu parler.

### **7. ÉLECTIONS**

#### **7.1 ADOPTION DE RÈGLES D'ÉLECTIONS**

Il est proposé par **Mathieu Paquette** que les votes soient tenus à main levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### **7.2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS**

Il est proposé par **Avrel Roberge**, et résolu :

QUE **Sophie Midrouillet**, agisse comme présidente d'élections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **7.3 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS**

Madame **Marie-France Côté** se propose comme scrutatrice.

Il est résolu :

QUE **Marie-France Côté** agisse comme scrutatrice.

S'il y a élection, nous verrons à élire une deuxième personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **7.4 ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La présidente d'élections informe qu'il y a **3** postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école pour un mandat de 2 ans.

Nous procédons aux candidatures :

Il est proposé par **Kevin Mitchell**, parent, la candidature de **Lisange Racine** qui accepte ;

Il est proposé par **Émilie Richard**, parent, la candidature de **Avrel Roberge** qui refuse ;

**François Desaulniers** se propose comme candidat ;

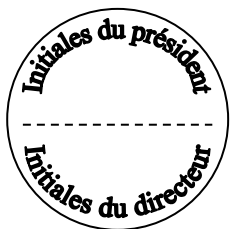
Il est proposé par **Élyse Cardinal**, la candidature de **Maude Ménard Dunn** qui accepte ;

Il est proposé par **Maude Ménard Dunn**, la candidature de **Florencia Saravia** qui refuse ;

AG # 18-19-006

AG # 18-19-007

AG # 18-19-008



## **Procès-verbal**

### **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

### **de l'École \_\_\_\_\_ de la Clé-des-Champs\_\_\_\_\_**

N° de la résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, et que ceux-ci acceptent le mandat, ils sont élus aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

AG # 18-19-009

**Lisange Racine, François Desaulniers et Maude Ménard-Dunn** sont élus aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **7.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DES PARENTS AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

La présidente de l'assemblée informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents de la Commission scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.

**François Desaulniers** se propose pour combler le poste de représentant et **Claudia Schlegel** se propose pour combler le poste de substitue.

AG # 18-19-010

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, il est proposé et résolu que ceux-ci soient élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **8. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : FORMATION**

Il est proposé par **Marie-France Côté**, parent, et résolu :

Qu'un organisme de participation de parents soit formé.

AG # 18-19-011

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES**

Les parents suivants présentent leur candidature pour faire partie de l'organisme de participation de parents, savoir :

Listes des membres :

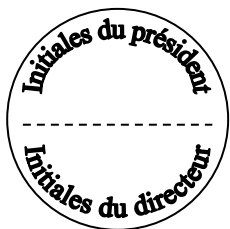
Caroline Deshaies-Gagné  
Marie-France Côté  
Sophie Midrouillet  
Florencia Saravia

Il est proposé par **Marie-France Côté**, parent, et résolu :

QUE les personnes ci-haut mentionnées soient élues membres de l'organisme de participation de parents pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 18-19-012



**Procès-verbal**  
**De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**de l'École \_\_\_\_\_ de la Clé-des-Champs\_\_\_\_\_**

N° de la résolution  
ou annotation

AG # 18-19-013

**9. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La direction de l'école informe l'Assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le **24 septembre 2018** à 18 h 30, à l'école.

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 20.**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par **Sophie Midrouillet**

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Le président d'Assemblée

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Le directeur